

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**  
BP 15 - 100 chemin Marc Galtier - 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Hérault

Séance du 20 octobre 2004

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	29

Date de convocation  
13 septembre 2004

Date d'affichage

Date de retrait d'affichage

**Objet de la délibération**

L'an deux mille quatre le vingt octobre à 18 h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des mariages de la Mairie de Gignac, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président.

**Présents :** M. CADILHAC Jean-François - M. PIERRUGUES Georges - M. OULIE Guy - Mme MARTIN Françoise - Mme BARRAL Hélène - M. TARRISSE Jean-Marie - M. JOVER Jean Marcel - M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. CALAS Alain - M. CABELLO Gérard - M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. FOUCHERE Marc - M. SANCHEZ Norbert - M. VILLARET Louis - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC Jean-Paul - M. ROQUAIN Jean-Michel - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie - M. TOURET Jean-Louis - M. REQUIRAND Daniel - M. ANDRIEUX Jacques - Mme GERBAL Renée - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. GELY William -

**Absents excusés :** M. AGOSTINI Jean André - M. CARCELLER Claude - M. YVANEZ André - M. DELFAU Gérard - M. RUIZ Jean François - M. ASTIE Michel - Mme GUERRE Nicole -

**Absents :** - M. PONCE Jean-Claude - M. SALASC Philippe - M. GOUZIN Bernard - Mme WILLOQUAUX Béatrice - Mme VIVIEN Isabelle - M. LAURIAC Gérard - M. GASTAN François

Monsieur Michel Astié donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Ghibault

Monsieur Jacques Andrieux a été élu secrétaire

**Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer**

**71-2004**

**Création de sentiers de petite randonnée sur le thème de l'hydraulique et de randofiche®**

Monsieur C. Maneiro, rapporteur, explique que dans le cadre du Plan Patrimoine Emploi, en dehors de l'aspect de restauration d'éléments du patrimoine hydraulique, celui des sentiers reliant les éléments du patrimoine et les villages est à prendre en compte.

Sur les cinq itinéraires proposés au Comité Départemental de la Randonnée, trois sentiers peuvent d'ores déjà être mis en chantier selon la grille d'évaluation de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Il s'agit de :

- l'itinéraire Gignac, Popian, St Bauzille de la Sylve, Gignac
- l'itinéraire Popian, Pouzols, Le Pouget, Saint Bauzille de la Sylve, Popian
- l'itinéraire Le Pouget, Tressan, Puilacher, Le Pouget

Le travail se répartit en trois phases entre les différents partenaires :

- l'étude réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée
- l'aménagement par la Communauté de communes
- l'édition de randofiches® par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

La création des sentiers de petite randonnée donnera lieu en juin 2005 à l'édition de 3 randofiches® descriptives tirées à 2000 exemplaires chacune pour un coût total de 10 902, 23 € TTC.

Le financement de ses randofiches® est assuré par la Communauté de communes sur le budget inscrit du Plan Patrimoine Emploi en 2004 et qui devrait être subventionné à 74% par l'Europe, la Région et le Département.

**Le Conseil, Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- d'accepter la réalisation de randofiches® pour les trois sentiers de petite randonnée prévus par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

- la vente de ces randofiches® à 1€ pièce, comme celles de l'Opération grand site et dans les mêmes points de vente, à savoir les points d'accueil de Gignac, de Saint Guilhem-le-Désert, du Pont du Diable ainsi que dans les communes intéressées

Fait à Gignac, le

Le Président

Louis Villaret